

[Text]

Chairman. I am quite convinced that at the moment we are below the 3,700 figure. We must be in the 3,500 or 3,600 range. There has been a constant reduction, but I would be glad to supply our exact manpower figures to the committee. I do not have those at the moment.

Senator Riley: In 1983, you budgeted for 3,745 at a cost of \$106.6 million. That would constitute an increase of roughly 10.1 per cent over your 1982 figures. In my view, that is far beyond the guidelines.

Mr. Franche: I can assure you, senator, that we were all on six-and-five and we were there to the letter.

Senator Riley: I am just talking about your own figures. Do you accept your own figures?

Mr. Franche: I do not know the source of the figures, Mr. Chairman.

Senator Riley: VIA Rail.

Mr. Franche: Yes, but if I recall, the budget may have been drawn before the six-and-five program was announced. Then when six-and-five came in, all our salaries were adjusted. What is in the budget is not necessarily what is paid. It is always the case that budgets vary during the course of the year.

Senator Riley: The six-and-five restrictions came into being before 1982, did they not?

Mr. Franche: Excuse me?

Senator Riley: The six-and-five program came into effect in 1982.

Mr. Franche: We are now in 1984. The six-and-five program was announced in late June 1982, effective January 1, 1983. At that time, our budget was already drawn up.

Senator Riley: Did you then reduce these labour costs accordingly?

Mr. Franche: The labour costs were all at six per cent; all within the six-and-five guidelines.

Senator Riley: You say they were all at six per cent, despite your forecast figures for 1983?

Mr. Franche: Yes. By the way, Mr. Chairman, I have the employment figures here by months, if you wish them for the record. I can tell you that at the end of December 1983 we had 3,532 employees. We started in January of 1983 with 3,760 employees. That figure fluctuated a little throughout the year until, at the end of December, we had 3,532 employees.

Senator Riley: In 1982, you had 48 members of your personnel under general management. According to your forecast budget for 1983, you also had 48 general management employees. Your forecast for 1982 was \$4.1 million for 48 employees and your forecast for 1983 was \$5.7 million. That indicates, to me, an increase in your budget for management

[Traduction]

source de ces données, monsieur le président, mais je suis persuadé que nous avons actuellement moins de 3,700 employés; notre effectif doit se situer entre 3,500 et 3,600. En effet, celui-ci n'a pas cessé de diminuer, et je serais heureux de fournir au Comité, des chiffres exacts à cet égard bien que je ne les aie pas en ce moment.

Le sénateur Riley: Votre budget de 1983 prévoyait 3,745 employés à un coût total de 106.6 millions, ce qui représenterait une augmentation d'environ 10.1 p. 100 par rapport à 1982. A mon avis, cela dépasse largement la règle des 6 et 5 p. 100.

M. Franche: Je puis vous assurer, sénateur, que nous avons tous suivi cette règle et que nous l'avons suivie à la lettre.

Le sénateur Riley: Je ne fais que citer vos propres chiffres. Ne les acceptez-vous pas?

M. Franche: Je ne connais pas la source de ces chiffres, monsieur le président.

Le sénateur Riley: VIA Rail.

M. Franche: Oui, mais si je me souviens bien, le budget a peut-être été dressé avant que le programme des six et cinq p. 100 n'ait été annoncé. Ensuite, au moment de l'entrée en vigueur de ce programme, tous nos salaires ont été rectifiés. Ce qui est dans le budget n'est pas nécessairement ce qui a été payé. Les budgets varient toujours pendant l'année.

Le sénateur Riley: Le programme des six et cinq p. 100 est entré en vigueur avant 1982, n'est-ce pas?

M. Franche: Pardon?

Le sénateur Riley: Le programme des six et cinq p. 100 est entré en vigueur en 1982.

M. Franche: Nous sommes maintenant en 1984. Le programme en question a été annoncé à la fin de juin 1982 et il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1983. A cette époque, notre budget était déjà prêt.

Le sénateur Riley: Avez-vous alors réduit ces coûts de main-d'œuvre en conséquence?

M. Franche: Les coûts de main-d'œuvre étaient tous accrus de six p. 100; ils respectaient tous la règle des six et cinq p. 100.

Le sénateur Riley: Vous dites qu'ils étaient tous à six p. 100, malgré vos propres prévisions pour 1983?

M. Franche: Oui. A propos, monsieur le président, j'ai avec moi des chiffres mensuels sur le nombre d'employés, si vous voulez qu'ils soient versés au procès-verbal. Je peux vous dire qu'à la fin de décembre 1983, nous avions 3 532 employés. Nous avons commencé, en janvier 1983, avec 3 760 employés. Le chiffre a fluctué pendant l'année pour finalement se fixer à 3 532 employés à la fin de décembre.

Le sénateur Riley: En 1982, vous aviez 48 employés dans la catégorie de la gestion générale. Dans vos prévisions budgétaires pour 1983, vous aviez également 48 employés de gestion générale. Or, dans vos prévisions pour 1982, il y avait 4,1 millions de dollars pour 48 employés et dans celles visant 1983, 5,7 millions. J'en déduis que les gards destinés aux employés